

## **"Service Minimum" FO Cheminots dénonce l'objectif gouvernemental : Etouffer toute contestation sociale !**

Depuis l'annonce d'instauration d'un "service minimum", Force Ouvrière cheminots a dénoncé cette attaque concrète contre l'utilisation du droit de grève dans les transports publics déjà restreint avec le préavis légal de 5 jours francs.

L'allongement du préavis avec une "concertation" supplémentaire (13 jours au total) et l'obligation pour le salarié de se déclarer officiellement gréviste ou non 48 heures avant le début d'un mouvement, remettent en cause le droit individuel. D'autre part, l'imposition d'un vote à tous les salariés, sur demande de la Direction de l'entreprise et/ou d'une Organisation Syndicale représentative, y compris si celle-ci n'appelle pas au mouvement de grève, permettent toutes les manipulations et pressions patronales.

La réflexion gouvernementale vient de connaître une évolution particulièrement grave et inquiétante avec les récents propos de Monsieur FILLON.

Celui-ci envisage l'extension du projet « service minimum » à l'Education Nationale et à l'ensemble des Services Publics.

Le Premier Ministre montre le véritable objectif du « service minimum » : étouffer la contestation sociale en France. Il garde en souvenir les grandes luttes sociales dont celle de décembre 1995.

Force Ouvrière cheminots combat et combattra ces idées ramenant notre pays aux rangs des nations qui, en toute hypocrisie, déclare préserver le droit de grève (droit constitutionnel) tout en empêchant d'y recourir.